

## International Review of Community Development Revue internationale d'action communautaire



# Télévision locale dans l'ouest lausannois, l'autopsie d'un échec Local television in west Lausanne: autopsy of a failure La televisión local en el Oeste de Lausanne: la autopsia de un fracaso

Gérard Beroud

Numéro 6 (46), automne 1981

Médias communautaires ou médias libres

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1034972ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1034972ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (imprimé)

2369-6400 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Beroud, G. (1981). Télévision locale dans l'ouest lausannois, l'autopsie d'un échec. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (6), 101–110. <https://doi.org/10.7202/1034972ar>

### Résumé de l'article

L'auteur analyse ici l'une des rares expériences de TV locale menée en Suisse et à laquelle il a lui-même participé. Huit ans de tentatives de constituer une télévision locale qui « donnerait la parole aux usagers » aboutissent à un échec dans le sens où les autorités locales s'efforcent d'exercer un contrôle croissant sur le projet, le soumettant à leurs intérêts. Mais ce projet a agi comme un révélateur : les enjeux politiques de la communication sont devenus plus présents, les partisans et adversaires ont dû se situer. « En cherchant le pouvoir de l'image on a fini par se retrouver face à l'image du pouvoir ».

# Télévision locale dans l'ouest lausannois : l'autopsie d'un échec

G. Beroud

1973 : Suite à une première expérience de télévision locale couvrant les communes de Chavannes, Crissier, Ecublens et Renens, (banlieue ouest de Lausanne, plus de 30 000 habitants) un rapport de synthèse de l'essai parle d'une « télévision provisoirement partagée »<sup>1</sup>.

1981 : Les négociations entre les partenaires intéressés par la mise en place d'un programme de longue durée échouent.

Huit ans se sont écoulés depuis les premières tentatives. Huit ans de tergiversations, de discussions, où les contradictions se mêlent aux espoirs, où les revirements succèdent aux blocages. Durant les derniers mois, les sympathisants de l'association de tv locale s'étaient rendus à l'évidence qu'il n'y aurait pas d'autre tentative. C'est l'échec, cruel et définitif, même si celui-ci n'est pas officiellement proclamé.

Ce constat, clinique dans le sens où l'on annonce la mort du malade qui était encore maintenu en vie artificiellement, ne peut se comprendre que par la situation actuelle (désaccord entre les communes, dépérissement de l'intérêt des protagonistes). Il est nécessaire de se référer aux multiples processus qui ont accompagné cette longue gestation ; ils sont riches de situations révélatrices des enjeux fondamentaux que les tentatives de mise en place d'une tv locale propulsaient sur le devant de la scène. Processus qui ont finalement conduit au décès, dans la coquille même, de l'embryon tv locale.

Mais reprenons par le commencement.

## Quelques éléments<sup>2</sup>

Le développement de ces communes a été fortement marqué par l'essor industriel ; les voies de communications y sont nombreuses, traversant plusieurs quartiers. La population est à majorité ouvrière, avec une forte présence étrangère (env. 33 %). Avec les années de boom économique, une identité de « cités-dortoirs » a été collée à ces villes de forte expansion urbaine. La vie culturelle et associative s'est progressivement créée, ponctuée par un certain nombre d'initiatives (centre de loisirs, cercles culturels, etc.) visant à restituer une identité collective autre que pédagogique.

Au nombre de ces initiatives, on trouve justement la tv locale. Dès 1965, ces quatre communes avaient mis en route un réseau câblé par l'intermédiaire d'un service leur appartenant (le Service Intercommunal de l'Électricité : SIE). Vu le potentiel du câble, vu la situation nationale (discussions parlementaires sur la radiodiffusion par câble, possibilités d'obtenir des concessions d'émissions pour des périodes d'essai de courte durée (jusqu'à 14 jours)) et internationale (références aux expériences étrangères), l'idée de réaliser des programmes locaux de télévision se mit à germer dans la tête d'un certain nombre de personnes, dont le directeur SIE. Celui-ci décidait de réunir autour de lui des gens intéressés par ce type d'expériences. C'est ainsi qu'à l'automne 1973, l'Ouest lausannois diffusait un programme local dans 12 000 foyers de réception.

Cette première tentative<sup>3</sup> fut incontestablement la plus riche d'espérances ; certes, elle montrait des limites (moyens de réalisation, participation du public), mais surtout elle signalait le désir de groupements et d'individus de réanimer la vie locale, de créer une émulation au sein de la collectivité. Les objectifs avaient d'ailleurs été formulés lors de l'expérience par le groupe détenteur de l'autorisation de programmes :

« — susciter l'intérêt de la population de l'Ouest à cette expérience de TVL, en l'invitant à participer à part entière à la réalisation des émissions.

— la sensibiliser, en lui démontrant par cette participation tout l'intérêt que peut représenter pour elle la création d'un studio de TVL.

— lui permettre de s'exprimer, de créer, de communiquer avec elle-même à l'aide de ce moyen moderne mis à sa disposition et avec lequel elle peut enfin se familiariser<sup>4</sup>. »

Optique communautaire, qui à l'époque ne semblait nullement irréalisable. Le matériel pouvait permettre l'accès des usagers dans la conception et dans la réalisation.

En résumé : l'ouverture était réelle.

Puis vint une phase de transition, dans laquelle les intéressés se préparèrent à s'occuper de tv locale pour des expériences futures. Ainsi, les Municipalités (exécutifs) se sensibilisèrent à la problématique de la tv locale. Mais la politique en la matière allait être surtout le fait du SIE, son directeur recevant toute compétence et initiative en ce domaine. D'un autre côté, les militants de la cause vidéo-tv locale, très réceptifs aux idées de télévision communautaire, s'organisèrent en une association, Vidéo-Ouest. Elle regroupait des personnes ayant participé à la première expérience, des politiciens, des membres de diverses associations locales, des gens proches des Églises.

Très tôt, on trouve la distinction entre tv locale et tv communautaire. La seconde, plus orientée sur une communauté constituée, comprend également une certaine conception d'animation (« par les gens et pour les gens »). Ses partisans entendent favoriser l'expression de tous par l'utilisation du matériel vidéo, surtout les portables. Ils s'opposent à la tv locale en ce sens que celle-ci est généralement perçue comme étant plus proche d'une tv profes-

sionnelle, officialisée. Ici, le terme tv locale se réfère essentiellement à l'entité géographique de l'Ouest lausannois.

De 1973 à 1977, il n'y eut plus d'essai, excepté une courte semaine de télé-texte (1975), qui n'enthousiasma personne.

Du 7 au 15 mai 1977 se déroula la deuxième expérience. Elle fut riche d'enseignement et marque sûrement un tournant dans l'orientation de la tv locale. À partir de ce moment-là, les conflits vont apparaître et s'amplifier, transcription nette de la constitution de deux fronts : celui des autorités locales et celui des partisans-militants. Entre temps, en effet, le SIE avait acquis un matériel de réalisation TV sophistiqué et coûteux<sup>5</sup>. Ce qui démontre la volonté de ce service et des autorités qui l'appuient de donner une allure plus professionnelle, plus contrôlée à l'hypothétique tv locale. Cet essai permit également la production d'émissions réalisées en support vidéo demi-pouce (matériel amateur) par des gens du dehors, non-spécialistes de ce genre d'exercices, aidés par le groupe Vidéo-Ouest. Durant ces quelques jours d'expérience, on put voir des produits de tous genres, avec une diversité assez considérable.

Mais cette diversité avait été touchée par l'ingérence des autorités politiques. Comme condition préalable aux émissions, elles avaient exigé que les produits TV ne traitent pas de sujets politiques typés. À trois reprises, sur des thèmes d'importance pour l'Ouest lausannois (les crèches, le problème d'une centrale de production d'énergie et l'urbanisme), elles interdirent la diffusion de ces sujets qui mettaient en cause les options politiques en place ou pouvaient influencer sur les lieux de décision (par exemple, le législatif local : le Conseil communal).

Sans présager de la suite, il est patent que c'est à partir de là que le climat est allé en se dégradant. À l'automne, une expérience centrée sur les élections communales montrait clairement l'évolution de la situation : les groupements extérieurs sont exclus des studios, la production TV est presque exclusivement l'œuvre du SIE, l'option professionnelle s'ancre davantage dans tout ce qui a trait à la télévision locale. C'est le début du huis-clos, qui verra une autre concrétisation, où l'exclusion sera encore plus complète, en mars de l'année suivante lors des élections cantonales.

Depuis, rien. Un retrait prudent des autorités derrière une volonté légaliste, mais qui cache mal la crainte de celles-ci devant un moyen qu'elles ne contrôlent que partiellement. Les trois années qui suivent vont se passer en des négociations pénibles entre les différents partenaires.

Car les désaccords sont de taille : entre les Municipalités elles-mêmes, qui divergent sur la conception et le financement de la tv locale<sup>6</sup> ainsi que sur la gestion du SIE ; entre les autorités et l'association pour la télévision locale dans l'Ouest lausannois (ATOL)<sup>7</sup>, cette dernière ayant été créée en 1978 pour répondre aux exigences du gouvernement central à Berne<sup>8</sup>. C'est en fait un rassemblement d'associations.

Le blocage commence à poindre à l'horizon. Pourtant un accord serait indispensable pour démarrer, puisque le SIE détient la concession technique de diffusion de programmes (obtenue auprès des Postes, Téléphones et Télégraphes) et l'ATOL, la concession d'émissions (octroyée par le département fédéral compétent). L'un ne peut rien faire sans l'autre.

La méfiance augmente au point que l'ATOL n'obtient plus le matériel vidéo portable du SIE pour la formation de gens et groupements intéressés. Doucement, les projets se couvrent de poussière. Seul le somptueux studio du SIE tourne, mais pas pour les désirs et besoins de la collectivité, seulement pour ceux de l'économie privée (réalisation de spots publicitaires) ou pour la propagande (celle de l'armée, par exemple).

Il est évident que le raccourci historique présenté ci-dessus ne peut rendre compte complètement de la complexité de la situation, de l'intrication des groupes, de l'ambiguïté des diverses positions des acteurs sociaux. Ce qui semble intéressant, dans la problématique des écrivains de cette revue, c'est de montrer les potentialités, les résistances qui se présentent lors de la mise en place et du développement de médias alternatifs, dans l'optique d'une prise de contrôle par la collectivité d'un nouveau moyen de communication.

### Une suite de glissements

Pour analyser l'échec de la tv locale, on peut recourir à des interprétations qui tendent à montrer

les stratégies des divers partenaires. Par exemple, du côté des autorités, il fallait tenter de prendre progressivement le contrôle de la tv locale, moyen qui aurait pu être mis à disposition des groupes et personnes non-soumises au pouvoir local. Les glissements qui se sont opérés au niveau du discours sur l'utilisation du moyen ainsi qu'au niveau de la pratique, sont fondamentaux pour l'intelligence de l'évolution de la situation. Voyons maintenant quelques-uns de ces glissements, sans vouloir affirmer par leur mise en évidence qu'ils seraient l'expression de manipulations parfaitement conscientes, se regroupant au sein d'une machiavélique théorie du complot.

### *Prendre le contrôle matériel de la tv locale :*

Dès le départ, le SIE possédait les infrastructures matérielles (câble). En persuadant les autorités de la nécessité de la prise de pouvoir sur la tv locale, en en proposant une version officielle, professionnelle et aseptisée, le SIE obtenait carte blanche afin de fournir à une future tv locale une base matérielle qui excluerait la population de toutes possibilités de participation. Ainsi, la discussion fut souvent vive sur l'éventualité de diffuser sur le réseau câblé les produits réalisés en demi-pouce noir-blanc. Malgré que cette pratique fût utilisée avec une perte de qualité supportable, le SIE décida de ne plus tolérer ce genre d'amateurisme peu digne d'un pays se signalant par la plus haute définition d'image TV au monde. Le simple portable, objet maniable et accessible, fut délaissé sous des prétextes techniques.

Conjointement, le SIE mit en place un studio pharamineux (le mot n'est pas exagéré), sophistiqué, « pro », qu'on ne pouvait donc décemment placer entre des mains inexpertes, celles du public ; d'où la formation d'un personnel TV issu directement des employés du SIE et l'engagement d'un journaliste-chargé de production, qui ne tardera pas à démissionner vu le blocage qui suivit bientôt. Dans les expériences, c'est donc le personnel du service qui remplit la totalité des postes de réalisation technique (régisseur, ingénieur son, cameraman, etc.), qui donne les normes de présentation des produits. La description de l'infrastructure montre à quel point le SIE avait axé ses options sur une professionnalisation intensive.

Après le rejet du portable amateur (divers groupes en possédaient) et l'achat de machines lourdes de studio, la création d'un personnel ad hoc, restait à supprimer le peu d'espace libre qui restait, à interdire l'approche physique des studios. Dans certaines expériences, l'accès aux lieux de production était fermement réglementé ; il fallait montrer patte blanche pour rentrer dans le temple de la communication locale. De plus en plus, la tv simple et ouverte sur le monde, que les militants locaux avaient proposée, prenait une stature comparable à celle de la grande sœur nationale, la Société Suisse de Radiodiffusion (SSR). Concrétisation de la politique du directeur SIE qui n'avait pas caché ses opinions :

« Car qu'on le veuille ou non, on va vers un studio beaucoup plus structuré, vers quelque chose de plus sérieux. On tend inévitablement vers la grande tv. On ne peut pas faire autrement. On peut, peut-être, être libertin dans un certain cadre d'émission, on ne peut pas être libertin dans un studio, dans un matériel, dans une programmation, et la lourdeur du matériel que l'on acquiert montre très bien que l'on tend à copier la grande télévision. Inévitablement.

« L'habitude travaille en nous. C'est ainsi. Quand on est habitué au confort d'un appartement, on ne va plus habiter dans une hutte ou bien dans une caverne.

« C'est le moyen qui veut cette fin de toujours parfaire<sup>9</sup>.

Dernière en date des suppressions d'accès — autant d'entraves à l'expression ne sont pas chose si courante pour tout le monde qu'on puisse omettre de les mentionner — le matériel portable du SIE (¾ de pouce) n'était plus mis à disposition des groupes extérieurs avec des motifs pour le moins étranges, dans une période où les plus grandes firmes de l'électroniques utilisent la simplicité de maniement des appareils vidéo comme ancrage de leur publicité :

« L'usage de l'équipement technique du Collectif ne fait pas partie du pouvoir de l'Association. L'usage de la vidéo, quoi qu'on en dise, est encore compliqué ; le montage d'une réalisation vidéo destiné à la diffusion n'est pas

à portée de tout le monde. Si l'Association s'en occupait, elle deviendrait vite envahissante et insupportable pour le Collectif. En revanche, le film super 8 et la diapositive sont des moyens classiques actuellement à la portée de tout le monde<sup>10</sup>. »

(Ici l'association signifie l'ATOL ; le Collectif est un organe de production institué par le SIE.)

L'accès est maintenant bien contrôlé. La sophistication du matériel, la professionnalisation et la spécialisation du personnel, l'interdiction d'utiliser les moyens les plus simples, constituent un obstacle solide contre tout désir de participer. L'exclusion et l'exclusive sont prononcées. La tv locale, dans sa partie productive concrète, sera surtout l'affaire des autorités : elles veilleront à ce que les programmes du SIE correspondent à leurs propres aspirations.

#### *De la tv communautaire à la tv locale*

Plusieurs des protagonistes de la tv locale en 1973, ainsi que les membres de Vidéo-Ouest ou les membres influents de l'ATOL, parlaient ou formulaient de manière plus ou moins précise un *projet* double : celui d'abord général, d'une reconsidération des rapports humains (dépendance face aux chaînes tv, perte de contacts entre les individus, prise de parole à retrouver, etc.), et celui qui l'accompagnait pour la réalisation pratique : l'utilisation du moyen tv par câble. Souvent, ces acteurs individuels ou collectifs se rangeaient sous une appellation de « tv communautaire », avec un slogan déjà utilisé en d'autres occasions : « une tv par les gens, pour les gens ». Pour les autorités, le terme de communautaire résonnait de manière suspecte. Le directeur SIE, personnage-clef, ne devait pas manquer de laisser transparaître l'inquiétude de ses patrons. Ayant pris les responsabilités et les initiatives, il allait commencer par discréditer l'idée d'une tv communautaire, axer l'intérêt sur la qualité technique et le sérieux d'une tv professionnelle, qui éviterait tout débordement :

« Vous savez d'aucuns parlent de tv communautaire, moi je parle de tv locale. La TVC ce n'est pas pour nous, je ne crois pas. Ou alors la TVC, c'est en circuit fermé dans une salle. Mais ce qu'il faut c'est une télévision locale. Ce-

lui qui a quelque chose à dire n'entre pas comme ça. Ça va peut-être au Canada, en Belgique, la TVC. Mais je n'y crois pas. C'est pas mûr. »

« [...] Tandis que la TVC, c'est un programme qui n'en est pas un, [...] Cette espèce de foire d'empoigne, où il n'y a pas de manager, entre qui vient, c'est-à-dire chacun va sur la place du village et puis braille, c'est ça, la tv communautaire<sup>11</sup>. »

Avec les années, la mise en place de la tv locale officielle correspondait parfaitement aux desiderata des autorités. Les craintes<sup>12</sup> des gouvernants locaux diminuaient : ils savaient que le système allait être rigoureusement surveillé par des dispositions complexes<sup>13</sup>. Le projet-repoussoir de la tv communautaire, fantasmatiquement dénoncé par ses adversaires, était utilisé de manière systématique. En même temps, l'idée d'une tv locale, avec une participation de la population réduite à portion congrue, le sérieux et la qualité « propre en ordre » offerts par le SIE, faisaient leur chemin, se naturalisaient chaque jour davantage :

« [...] il me reste encore à parler de votre participation à ces expériences. J'entends par là non pas vous tirer de votre fauteuil qui est le complice indispensable à une bonne séance de TVL. Je vous suggère tout simplement, à l'occasion, de nous écrire vos encouragements et critiques<sup>14</sup>. »

Il ne pouvait y avoir qu'une sorte de tv, c'était celle que proposait le SIE, celle dont les gens voulaient, bien évidemment, selon des mécanismes de substitution chers au système politique et aux officines de marketing.

Physiquement fermée, idéologiquement canalisée dans sa forme, comme dans son fond, la tv locale s'installait au niveau de l'Ouest lausannois à l'image d'un monopole, très semblable à celui qui existe dans notre pays avec la SSR. On s'éloignait à grands pas de l'idéal communautaire, de l'insertion du moyen tv locale au sein de la population, des orientations décidées par la collectivité elle-même. Dernière illustration de ce glissement par le vocabulaire :

« Du coup, avec SIETEL, nous avons réappris notre quartier, donné la parole aux vieux qui se souviennent, à ceux qui font marcher la ville : le boulanger, le facteur, le pompier, l'industriel [...] Par des accents de chez nous, nous sentions *le tissu social parler de l'intérieur*. Nous avons retrouvé cette réalité qui est la nôtre et cela nous fait du bien<sup>15</sup>. »

Ces phrases idylliques sont de la main du directeur SIE suite à l'essai de mai 1977. Elles paraissent quelque temps après un texte (très) semblable écrit dans la presse française. Le remodelage opéré par le directeur est frappant à plus d'un titre :

« Il faut réapprendre son quartier, donner la parole aux vieux qui se souviennent, à ceux qui font marcher la ville, le boulanger, l'égoutier, le facteur, le pompier, le boueux [...] *Nous allons parler de l'intérieur du tissu social sans nous y opposer*<sup>15</sup>. »

*En cherchant le pouvoir de l'image, on finit par se retrouver face à l'image du pouvoir*

Les autorités faisaient leur possible pour désamorcer une discussion publique sur les enjeux et les développements d'une tv locale. Il fallait parler dans un cadre légaliste entre gens compétents, qui venaient de milieux plus ou moins versés dans le sujet. De la sphère publique, on passa à la sphère para-publique, celle des commissions de politiciens ou d'experts. La discussion se situait à un niveau où les gens en place avaient forcément l'avantage. C'est d'ailleurs une caractéristique de la démocratie formelle que d'utiliser des formes bureaucratiques de discussions, où les arguties juridiques succèdent aux démêlés administratifs. La collectivité se trouvait exclue de ces tractations. « OUT ! » le citoyen et les associations d'intéressés. La sagesse de la démocratie représentative reprenait ses droits.

Après l'expérience de mai 1977, il avait été évident pour chacun que les autorités ne toléreraient pas « n'importe quoi », formule élégante pour voiler la réalité des questions qui importunent. Les questions politiques en avaient été absentes. Les autorités, craignant visiblement de devoir rendre

des comptes devant le souverain, monarque sans couronne peu à peu destitué de ses prérogatives, empêchèrent cette reconsidération intempestive de leur pouvoir. La séparation stricte des pouvoirs voulait que les citoyens ne devaient pas empiéter sur le terrain des décisions politiques, réservées aux représentants du peuple. Imaginez le syndic d'une commune devant répondre en direct devant une assemblée télévisée aux questions de ses administrés. Les politiciens craignent la politique.

Ce caractère restreint des possibilités de débat était d'autant aggravé que même les élus du peuple au sein des législatifs communaux étaient presque sans voix et sans moyens d'actions pour influencer sur les négociations.

Bien que les discussions fussent périodiques dans les conseils communaux, le rapport de force avec les exécutifs fut insuffisant pour trois raisons : d'abord, parce que les exécutifs étaient sous l'influence du directeur SIE, technicien ultra-compétent ; ensuite, parce qu'ils penchaient pour un projet plus contrôlé que les législatifs, eux beaucoup plus proches de l'ATOL ; enfin, que malgré des résolutions et des exhortations, les exécutifs ne suivirent guère l'avis des conseillers communaux, ce qui n'est que la traduction de la réalité des prises de décision (déperdition des prérogatives du Conseil communal).

On en parla donc dans les législatifs ; par contre, cela préoccupa passablement les municipaux (discussions, prise de position, oppositions entre communes, etc.), lesquels se trouvaient investis par eux-mêmes pour le faire. De même, le secret des discussions était jalousement gardé.

Les glissements sont nets : passage d'une discussion publique (à peine entamée) à une discussion para-publique, transfert des compétences de décision du législatif à l'exécutif, silence (preuve supplémentaire du sérieux de l'affaire), l'attente — les négociations prendront des mois<sup>16</sup>, des rapports seront écrits — le désamorçage est total. La population s'en désintéresse vite, faute d'informations et de réalisations. Le terrain se trouvait déblayé pour la venue, bien préparée, des technocrates et de leurs projets, plus planifiés que des hamburgers de McDonald.

Au cours des tractations, la stratégie des autorités sera de maintenir une majorité nette au sein des organes de production de la tv locale, de se réserver

l'utilisation du matériel, points que l'ATOL refusa d'admettre, en faisant bien sûr la démonstration que ces mesures entraîneraient sa mort immédiate et celle d'une tv locale originale, alternative.

La situation s'est bloquée aussi parce que les exécutifs avaient tout à gagner à cette politique du « stand by »<sup>17</sup>, de l'immobilisme attentiste. La Confédération helvétique exigeait que la concession corresponde à une base pluraliste suffisante ; ainsi, l'ATOL voyait le jour (l'initiative de constitution de l'ATOL était d'ailleurs venue du SIE, à un moment où Berne ne le reconnaissait plus comme interlocuteur représentatif, suffisamment distinct des autorités). L'ATOL résistait aux volontés de contrôle, les gouvernants transféraient le problème à un autre niveau, vu aussi que les communes se battaient entre elles. Et puis, simplement, elles attendaient que les plus motivés se découragent...

Ce faisant, la tv locale se trouvait complètement vidée de sa substance.

### *Une affaire de spécialistes ?*

Que ce soit d'un côté ou de l'autre, il est certain que la tv locale a toujours été une affaire de gens motivés ; techniquement, culturellement ou politiquement, sauf en quelques exceptions (lors des expériences, l'insertion du medium au sein de la population est beaucoup plus significative). Les essais étrangers avaient montré que la tv locale intéressait surtout des gens de milieux sociaux élevés (cadres moyens et supérieurs, enseignants, membres des professions sociales, intellectuels.) L'Ouest n'y échappait guère, puisque le recrutement se faisait déjà parmi les personnes les plus engagées dans les affaires de la collectivité (sociétés locales, politique communale, animation de quartiers). Une étude faite en 1973<sup>18</sup> avait révélé deux choses : premièrement, que seules les classes moyennes participaient et regardaient les émissions locales ; deuxièmement, que les couches défavorisées se trouvaient exclues ou du moins n'accordaient aucune confiance au nouveau medium. En termes stratégiques, cela signifie que

« lorsqu'un nouveau moyen de communication de masse apparaît à côté d'anciens moyens de communication de masse, il remet en question les systèmes de légitimation des pouvoirs éco-

nomiques, culturels, politiques et que par conséquent une lutte doit s'engager pour acquérir la nouvelle légitimation [...]. À cette occasion, les jeux sont redistribués ou peuvent être redistribués partiellement, c'est ce que signifie la mobilité sociale au moyen de la vidéo<sup>19</sup>. »

Cette interprétation est tout à fait applicable à la réalité de l'Ouest. D'une part un autorecrutement de l'intérêt : la tv locale ne suscitait l'attention que de ceux qui étaient déjà engagés dans la collectivité. Les classes moyennes sont les fers de lance du projet, comme pour un certain nombre d'autres thèmes (école, animation urbaine, écologie, etc.). D'autre part, vu l'appartenance à la dite classe des initiants de la tv locale, il était difficile de formuler un *projet commun* à cet ensemble disparate, même si l'on fait abstraction des oppositions politiques existantes.

Dans l'espoir des partisans de la tv locale, il y avait la conviction qu'elle allait secouer les pesanteurs empêchant la communication entre les individus. Se réapproprier la communication, première étape pour se réapproprier la vie. Déjà dans Vidéo-Ouest, un projet global, collectif, fut impossible. Entre ceux qui s'orientaient vers un militantisme technique et ceux qui espéraient l'insertion d'un projet de société, l'entente était difficile. Comme le groupe vidéo n'avait de vie qu'au moment des expériences, l'inactivité, qui correspond au manque de définition, de Vidéo-Ouest, allait précipiter sa chute en en faisant une association moribonde. Dans l'ATOL, le problème fut semblable, avec cette difficulté supplémentaire qu'elle regroupait diverses associations qui par avance ne pouvaient se rejoindre (sociétés économiques, partis politiques de tous bords, paroisses, etc.).

De cette façon, le projet tv locale ou tv communautaire ne pouvait rencontrer de résonance au sein de la population. Sûrement que pour cette dernière, la tv locale ne devait s'incarner que dans un bouton « de plus » à presser sur le téléviseur.

Ce qui semble important, c'est que le caractère limité de la pratique tv locale ou même l'absence de référence à l'idée de mise en place de ce moyen de communication au sein de la population ne pouvaient qu'accentuer la tendance à réserver le médium local à un certain nombre de personnes, choisies par les Municipalités. Les partisans de l'ATOL

n'ont peut-être pas saisi toute l'importance qu'il y avait à œuvrer pour leur projet, avant même que celui-ci n'arrive à se concrétiser. Ils se sont surtout préoccupés de la formulation de règles de fonctionnement, de tenter d'aplanir les difficultés avec le SIE et les communes, sans investir le terrain local par des actions de sensibilisation (animation vidéo dans les quartiers, diffusion d'émissions en des points de rencontre, etc.). Le moyen mourrait aussi par son absence. Insuffisance d'autant plus dramatique que l'ATOL n'agissait que dans le système de référence des autorités, c'est-à-dire dans le cadre des règles traditionnelles de prise de décisions.

L'ATOL avait pourtant une existence reconnue : 60 associations s'étaient regroupées en elle ; la Confédération lui avait octroyé une autorisation d'émissions ; mais dépourvue des moyens de création indispensable à sa survie et à la propagation de l'idée tv locale comme instrument de stimulation de la population, acceptant strictement le cadre normatif où la discussion était confinée (jamais il ne fut question d'une occupation des studios, ou d'une intervention pirate sur l'antenne), l'ATOL marchait vers l'impuissance. C'est à cette étape de la réflexion que l'on peut se rendre compte de l'importance de la détention des moyens de production audio-visuels. Malgré des propositions, des relances constantes de la part de l'ATOL, les Municipalités, championnes de ce que l'on peut stigmatiser sous le nom de « stratégie de pourrissement » ou « stratégie du vide progressif », tenaient le couteau par le manche et se contentèrent de bloquer la discussion. Les enjeux disparurent peu à peu de la scène publique. Les autorités se chargeaient de faire croire que les problèmes en suspens, qui requéraient toute leur attention, étaient surtout d'ordre financier ou technique, et seulement en dernier lieu, pour une partie dérisoire, d'ordre philosophique ou politique.

### Garder le contrôle

Parmi les analyses faites sur des tentatives de tv locale, des auteurs ont insisté sur la possibilité pour les gouvernants locaux d'utiliser la tv locale comme un moyen promotionnel, moyen puissant pour cimenter la collectivité, sorte d'« intégration sociale organisée »<sup>20</sup>. Les termes de l'alternative pour-

raient être les suivants : d'une part la possibilité donnée par les autorités de mettre en place une tv locale, où la participation de la population est réelle, mais en escomptant que les animations créées renforcent la cohésion sociale. Au second degré, cela reviendrait à tolérer que la communauté s'approprie une partie de la communication, qu'elle l'utilise de manière critique, mais que le tout fasse que les habitants se concentrent davantage sur la volonté de prendre possession du moyen, de communiquer sur tout et rien, tout en oubliant le cadre de référence (banlieues froides, inexistence de la vie collective, asservissement au travail) et la lutte pour l'amélioration des conditions d'existence :

« Beaucoup d'expériences de vidéo-animation se sont déroulées dans le cadre de villes nouvelles. Objectif : faire accepter à la population l'univers quasi-concentrationnaire [...] Dans ce contexte, certains disent que la vidéo-animation sert à neutraliser un certain nombre de contradictions qui sont apparues avec l'extension sauvage de l'urbanisme<sup>21</sup>. »

L'autre terme serait celui que les autorités de l'Ouest lausannois ont choisi sans conteste : celui de ne rien laisser passer du tout, de garder l'ensemble sous leur contrôle. La crainte de devoir rendre des comptes aux administrés, le peu de maîtrise du moyen télévisuel (parole, présentation, mise en scène, vocabulaire), la mise en cause de leur propre pouvoir, ont fait que les gouvernants ont préféré museler complètement une tentative qui aurait pu contribuer à un renouveau d'une conscience collective ou à l'explicitation des conflits et enjeux latents. Rien de tout ça : bien plus, un renforcement de la démocratie formelle, la destitution de la collectivité en tant qu'interlocuteur, le déplacement des lieux de prise de décision.

La redistribution des pouvoirs locaux, l'accroissement des moyens de participation de la population<sup>22</sup> ne se manifesteront pas. La mainmise est brutale.

À mon avis, la tv locale, d'autant plus lorsqu'elle prend des aspects communautaires ou collectifs, impliquait une politique autre de la part des gouvernants ; il fallait donner des compétences à la population en matière de relations humaines, de

moyens de communiquer, de façonnage de l'information, de prise de parole, celle qui est si souvent monopolisée à un titre ou à un autre.

Bien évidemment, l'essai aurait pu se faire si l'ATOL avait été moins intransigente sur les règlements, si elle avait accepté le jeu des autorités. Là aussi, le choix devant lequel se trouvait l'ATOL n'en était en fait pas un. Car si elle acceptait les exigences de la partie adverse, elle signait son arrêt de mort. Si elle s'associait à une expérience où elle n'était qu'un partenaire bidon, elle lui ôtait toute originalité. Du coup, elle s'était placée dans une stratégie de résistance active, mais se cantonnait dans des propositions ou des contre-propositions face à des exécutifs cherchant à gagner du temps.

En ce moment, la tv locale dans l'Ouest lausannois est quasiment décédée. Même si des émissions sont concevables dans les mois à venir, l'état de la situation est tel que l'expérience ne pourrait être qu'un échec dans la perspective de réappropriation des media par la communauté, ou éventuellement un succès si la chaîne mise en place n'est qu'une copie locale de programmes nationaux.

Par contre, et c'est peut-être l'élément le plus significatif, les tentatives de mise en place d'une tv locale ont agi comme un *révélateur* : les enjeux sont devenus plus présents, les partisans et adversaires ont dû se situer. Le projet tv locale a cristallisé des positions, alimenté de vastes discussions. Même si le tout est compromis à l'heure actuelle, cela n'empêche pas que la compréhension des relations entre moyen de communication et appropriation collective de celui-ci, soit meilleure. Le slogan « par et pour les gens » a été confronté à des réalités qui en ont circonscrit les limites. Ces réalités esquissent aussi la situation de la collectivité, car si le projet n'a pu aboutir, c'est également parce que la communauté se trouve dans une situation de totale dépendance, où elle ne participe que peu, fuyant dans un isolement croissant.

Les critiques les plus acerbes des projets de tv locale ont souvent argué que la tv locale n'était qu'une utopie faite pour berner les gens, pour rendre la population encore plus dominée par Le Pouvoir. S'il est exact que souvent les militants de la cause vidéo ont pensé, avec bien trop d'optimisme, que les transformations allaient être brusques ou encore qu'ils confondaient moyen et fin, il convient de ne pas interpréter le projet tv locale que comme

une machination instrumentaliste des gouvernants. Dans le cas présent, les autorités ont été prises de court face aux potentialités de la tv locale, à l'enthousiasme et à la dynamique que le moyen avait contribué à créer, sans oublier les programmes « ron-ron » toujours inévitables dans tout programme local.

Muselé, le projet ne pouvait apporter d'éléments nouveaux pour sortir de l'insatisfaction générale, du désengagement croissant des individus pour la vie de la cité, de la frustration d'une société industrielle et disciplinée. Agir et penser pour une société autre, alternative, est peut-être une utopie, mais il n'y a que les individus sans imagination et sans compréhension pour les phénomènes sociaux pour vouloir en faire l'économie.

Gérard Beroud  
*Institut de Sociologie des  
Communications de Masse  
Université de Lausanne*

Journal de Renens, 21 mai 1981

## Télévision locale

Les Municipalités des communes de Chavannes, Crissier et Ecublens constatent que jusqu'en juin 1978 les émissions de télévision locale qui ont eu lieu sur le TELLÉRÉSEAU du Service Intercommunal de l'Electricité (SIE) se sont déroulées à la satisfaction de tous.

Interpellées concernant l'absence d'émissions cette année, dans le cadre de SUBURBA 81, les trois Municipalités en question communiquent :

1. Depuis le 5 juin 1978, seule l'Association pour une chaîne intercommunale autonome de télévision locale (ATOL) dispose d'une autorisation fédérale de diffusion. Or, les pourparlers engagés pour des émissions, entre la délégation désignée par les autorités de Chavannes, Crissier, Ecublens et Renens (SIE), d'une part, et l'ATOL, d'autre part, n'ont malheureusement, à ce jour, pas encore aboutis. Dans ces conditions, il n'est pas possible de réaliser des émissions dans le court terme.
2. Au surplus, de sérieux doutes existent quant à la possibilité de pouvoir réaliser de telles émissions car la Municipalité de Renens a estimé que la Convention SIE ne le permettait pas. La Municipalité de Renens a donc décidé de soumettre cette question au jugement d'un Tribunal arbitral. Donc, actuellement, en tout état de cause, aucune émission de télévision locale paraît pouvoir être envisagée avant décision arbitrale ou transaction.

Les Municipalités de Chavannes, Crissier et Ecublens regrettent cet état de chose. Elles souhaitent que la procédure juridique et les pourparlers susmentionnés puissent aboutir au plus vite.

Les Municipalités de  
Chavannes, Crissier, Ecublens

### Notes

<sup>1</sup> PRODELOC, *Une télévision provisoirement partagée*, rapport de l'expérience de télévision locale de Renens, octobre 1973, Institut d'Études et de Recherche en Information visuelle, Lausanne, 1974, 114 p.

<sup>2</sup> Pour détails et analyses des expériences rennaises, cf. G. Beroud, *L'Impossible télévision locale*, Lausanne, Institut de Sociologie des Communications des Masse, séminaire, 1978, 94 p. et annexes.

<sup>3</sup> Les expériences de l'Ouest présentent une originalité par rapport à la situation suisse. En effet, c'est une collectivité publique qui est propriétaire des installations (studio et câble), contrairement aux autres villes-pilotes où les privés ont une part plus importante, si ce n'est centrale.

<sup>4</sup> PRODELOC, *op. cit.*, p. 26.

<sup>5</sup> À disposition du SIE : 1 caméra BCC-2, 60 000 Fr.S. ; 2 caméras BCC-1, 265 000 ; 2 magnétoscopes AMPEX VPR-1, 140 000 ; 1 régie image, 34 000 ; 1 générateur de caractères, 153 000 parmi beaucoup d'autres appareils. Au total, largement plus d'un million de francs.

<sup>6</sup> Désaccord qui culmina fin 1978, moment auquel la Municipalité de Renens publia un rapport où elle posait ses propres questions sur le bien-fondé de la tv locale, sur ses aspects financiers et techniques. Ce texte crispa la situation à tous les niveaux et fut peut-être le signal du blocage définitif.

<sup>7</sup> Cf. SIE, *Conception et constitution de l'Association pour une chaîne intercommunale autonome de télévision locale*, Renens, 111 p.

<sup>8</sup> Le 6 juillet 1977, le Conseil fédéral a édicté une ordonnance sur la radio-diffusion par câble. Elle règle les modalités des essais de courte durée. Entre autres : garantie de la pluralité des opinions, 1/3 du temps consacré à des sujets locaux, constitution d'un organisme représentatif responsable.

<sup>9</sup> G. Beroud, *op. cit.*, p. 80-81.

<sup>10</sup> Considérants additionnels, projet de statuts du Collectif SIETEL, avril 1979.

<sup>11</sup> G. Beroud, *op. cit.*, p. 43.

<sup>12</sup> Les déclarations des syndic (maires) de toutes les communes vont dans le sens de la peur, la plupart du temps non caractérisée. Lorsqu'elle est spécifiée, il s'agit de la crainte des débordements politiques (groupuscules gauchistes).

<sup>13</sup> Le document cité sous chiffre 7 compte 111 pages. Il présente les projets successifs, puis les status définis de l'ATOL. Ce qui peut frapper à leur lecture, c'est l'ensemble des garde-fou qui ont été mis en place : pas de membre individuel, procédure de contrôle, organe de recours, division en sections d'associations, etc.

<sup>14</sup> PRODELOC, *op. cit.*, p. 79.

<sup>15</sup> G. Beroud, *op. cit.*, p. 42. C'est moi qui souligne.

<sup>16</sup> Actuellement 3 ans n'ont pas suffi. Ceci, même après le recours à des médiateurs, ceux de la Confédération, puis ceux du Canton de Vaud.

<sup>17</sup> P. Beaud, *La Télévision locale en Suisse*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 1978, p. 43.

<sup>18</sup> Levy, Milliard, *Expérience de tv par câble : Renens, l'expérience et la demande de la population*, Institut de Sociologie des Communications de Masse, Lausanne, 1973.

<sup>19</sup> A.-M. Lulan, *La Vidéo : un nouveau circuit d'information?*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 1977, p. 24.

<sup>20</sup> Cf par exemple, A de Gaudemar, « Vidéo : apprentissage de la liberté ou ciment collectif » in *Autrement*, Paris, 1976, p. 76.

<sup>21</sup> *Ibid.*

<sup>22</sup> Bassand, Fragnière, *Le Pouvoir dans la ville*, Vevey, Delata, 1978, 221 p.